

---

**COMPTE-RENDU DE RÉUNION**

---

**18 février 2013**

---

**Atelier Valorisation matière – 1<sup>ère</sup> session**

---

**Maître d’Ouvrage**

---

**CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOZERE  
Service Agriculture Environnement  
48 000 Mende  
Tél. : 04 66 65 71 06**

---

**INDDIGO  
11 rue Montgrand 13 001 MARSEILLE  
Tél. : 04 95 31 09 00 - Fax : 04 95 31 09 09**

Rédacteur : Sandrine ROSSET  
Relecture : Isabelle MARQUIS  
Diffusion : Par courrier électronique  
Nb pages (celle-ci incluse) 5

| <b>Organisme</b>                | <b>Représentant</b> | <b>Sous-groupe</b> | <b>Adresse de diffusion</b> |
|---------------------------------|---------------------|--------------------|-----------------------------|
| CC Gévaudan                     | Philippe Razon      | 1                  |                             |
| SDEE                            | Greg Garrel         | 1                  |                             |
| La Traverse                     | André Solignac      | 1                  |                             |
| CCI – Mac DO                    | Hervé Laporte       | 1                  |                             |
| CCI                             | Emilie Gazagne      | 1                  |                             |
| CG30                            | Alexandra Guez      | 2                  |                             |
| SICTOM Hauts Plateaux           | Bernard Palpacuer   | 2                  |                             |
| FFB                             | Emmanuelle Payet    | 2                  |                             |
| CH Mende                        | Hervé Vialle        | 2                  |                             |
| SICTOM des bassins du Haut Tarn | Michel Chabrol      | 2                  |                             |
| Le Triporteur                   | Jeanine Julien      | 2                  |                             |
| La Traverse                     | Patrice Bled        | 2                  |                             |
| Ademe                           | Christiane Chartier | 3                  |                             |
| PLPD Sud Lozère                 | Marion Pouget       | 3                  |                             |
| SICTOM des bassins du Haut Tarn | André Roux          | 3                  |                             |
| CH Mende                        | André Blanc         | 3                  |                             |
| Environnement 48                | Olivier Dalle       | 3                  |                             |
| CG 48                           | Carine Bonnet       | 3                  |                             |

| Organisme | Représentant     | Sous-groupe | Adresse de diffusion           |
|-----------|------------------|-------------|--------------------------------|
| SDEEE     | Laurent Llinas   | 3           |                                |
| INDDIGO   | Sandrine Rosset  |             | s.rosset@inddigo.com           |
| CONSILIOM | Isabelle Marquis |             | isabelle.marquis@consiliom.com |

L'atelier se déroule en 3 temps :

- 1 présentation du cadre réglementaire, de la situation actuelle et d'expériences remarquables
- 1 travail en sous-groupes
- 1 restitution des travaux des sous-groupes

Les documents présentés sont joints au présent document.

## **1. REMARQUE SUR LA PRESENTATION**

M Roux souhaite avoir des données sur le bilan financier des coûts de collecte sélective et de gestion des déchets.

Mme Rosset précise que des éléments ont été présentés à ce sujet lors de la dernière commission consultative fin janvier et qu'elle va les rechercher.

Mme Guez demande comment est organisée la collecte des textiles. M Llinas indique qu'il y a 58 colonnes « le Relais » implantées sur le territoire. Le tonnage collecté est de 270 tonnes.

Mme Bonnet indique qu'une expérimentation de collecte des plastiques durs a été mise en place sur la déchèterie de Mende au cours du mois de décembre dernier. Plus d'une tonne de plastique a été séparée. L'expérimentation avait pour but d'évaluer le gisement afin de rechercher des filières de valorisation.

M Bled est surpris que la présentation n'intègre pas l'aspect détournement des encombrants par le réemploi. Mme Marquis précise que l'aspect réemploi a été abordé lors de l'atelier « prévention » du 5 février 2013. C'est la notion d'abandon qui définit le déchet ; dans le cadre du réemploi, on se situe à l'amont de l'abandon : il ne s'agit donc pas de déchets et de valorisation.

Mme Marquis rappelle la difficulté de séparer les thématiques dans le cadre des ateliers : il y a des passerelles naturelles, comme celle ci (réemploi/valorisation)

Mme Rosset indique que dans les conditions de fonctionnement des déchèteries, peut être abordée la question de la prise en charge d'objets/produits en vue d'un réemploi.

## **2. TRAVAUX EN SOUS-GROUPES**

### **QUESTION N°1**

**Quels gisements de collectes sélectives prioritaires ?**

**Quels moyens mettre en œuvre pour en améliorer les performances de collectes sélectives ?**

#### ***Sous groupe n°1***

**Quels gisements de collectes sélectives prioritaires ?**

- Envisager une collecte sélective des biodéchets notamment des gros producteurs sur les agglomérations importantes, bien que n'entrant pas dans la valorisation matière (cf lien avec l'atelier « valorisation organique » du 5 février 2013)
- Collecte sélective du verre et des emballages

**Quels moyens mettre en œuvre pour en améliorer les performances de collectes sélectives ?**

- Gros producteurs

De nombreux Gros producteurs ne font pas le tri (constat réalisé lors des collectes) Ex : cafetier, restaurant, établissements d'accueil

Il est nécessaire de rencontrer ces gros producteurs pour établir un diagnostic, trouver une solution comme un équipement à mettre en œuvre ou un service supplémentaire, exemple collecte des cartons ...

Les Chambres Consulaires (CCI et CMA) sont des acteurs qui peuvent réaliser un diagnostic et accompagner les producteurs professionnels.

La redevance spéciale constitue un levier intéressant, incitatif au tri et à la prévention des déchets d'activités (lien avec atelier « DAE »)

Le regroupement de collectivités peut être un moyen de sensibiliser les gros producteurs, engendrant moins de passe droit.

Moyens humains : il faut sans doute sur ce point, aller plus loin que l'existant

- Les particuliers

Au niveau des particuliers, une nouvelle campagne de sensibilisation est nécessaire : réunions publiques, animations scolaires, articles de presse

Il faut présenter un message positif, par exemple « plus on trie moins on va payer » (attention à ce type de message ; il vaut mieux communiquer sur la maîtrise des coûts car la baisse des coûts n'est pas réaliste)

Nécessité de plus d'animations, les 2 ambassadeurs du tri ne suffisent pas à l'échelle du périmètre du Plan.

### **Sous-groupe n°2 :**

#### **Quels gisements de collectes sélectives prioritaires ?**

- Les gisements prioritaires sont le verre et le papier
- Pour le verre on peut faire mieux car le tri n'est pas difficile à réaliser

#### **Quels moyens mettre en œuvre pour en améliorer les performances de collectes sélectives ?**

- On constate un défaut d'information et de mobilisation des habitants. Une importante communication a été faite mais il y a déjà quelques années
- Inciter au ré-usage
- Redonner une seconde vie à l'emballage (ex : bocaux en verre : garder le contenant initial en l'état)
- Systèmes de consigne par les producteurs à relancer
- Utilisation trop importante d'emballages plastiques

### **Sous-groupe n°3 :**

#### **Quels gisements de collectes sélectives prioritaires ?**

- Papier et verre gisement prioritaires

#### **Quels moyens mettre en œuvre pour en améliorer les performances de collectes sélectives ?**

- Tri du papier dans les administrations n'est pas réalisé, dans les établissements scolaires, hôpital, ... : Tous les gros producteurs ne font pas le tri
- Nécessité de s'assurer que les personnels en charge du ménage connaissent également les consignes de tri pour que les déchets triés ne soient pas mélangés lors du nettoyage (besoin de formation).
- Mettre en place des colonnes adaptées pour les cafetiers avec grosses ouvertures
- Rappeler les consignes dans le cadre d'une communication grand public : indiquer qu'il n'y a plus de restriction concernant les catégories de papiers (annuaire, enveloppe à fenêtre, ...)
- Mettre en avant une consigne simple : tout type de papier
- Campagne d'information sur les gestes de tri : Les usagers se questionnent beaucoup sur ce qui doit être mis dans les bacs de tri
- Faire régulièrement des piqûres de rappel
- Cartons : cibler les grosses productions de cartons (professionnels)
- Travailler sur le milieu professionnel avant d'aller vers le particulier

Emmanuelle Payet estime qu'il est nécessaire de trouver une codification du déchet.

M Llinas précise que l'harmonisation des consignes de tri est prévue au niveau national en 2015

### **QUESTIONS N°2 ET 3**

**Quelles solutions envisager pour améliorer la valorisation des encombrants ? Comment intégrer les nouvelles filières REP (Ameublement) et d'autres filières ?**

**Quelles solutions pour améliorer le fonctionnement des déchèteries (organisation du gardiennage, conditions d'acceptation des professionnels) ?**

#### **Sous-groupe n°1**

##### Moyens de valorisation des encombrants

- Priorité : Réemploi sur les déchèteries à mettre en place
- Développer de nouveaux flux : déchets issus de l'agriculture, plâtre, Amiante ciment  
Remarque d'Emmanuelle Payet (FFB): l'amiante ne devrait pas arriver en déchèteries
- Démantèlement des encombrants
- Broyage du tout venant et passage sur la ligne Environnement 48
- Formation des gardiens de déchèteries indispensable, à développer, rôle primordial

#### **Sous-groupe n°2**

##### Moyens de valorisation des encombrants

- Priorité au réemploi
  - Ouvrir les déchèteries aux recycleurs et développer la valorisation
  - Clarifier le fonctionnement des déchèteries
    - Peser les entrées
    - Evaluer ce qui est détourné
    - Définir qui peut détourner les objets : l'agent de la déchèterie ou un valoriste
    - Quid des règles de sécurité : stockage, accès
  - Formation des agents de déchèteries au réemploi : Nécessaire entente entre déchèterie et recyclerie
  - Nécessite de faire circulation d'information entre les filières pour savoir qui a besoin de quoi (bourse de déchets)

Laurent Llinas rappelle qu'il est strictement interdit d'aller chercher des objets dans les bennes. Il faut mettre en place les moyens pour que les objets sujets au ré-emploi ne soient pas déposés dans la benne.

- Animation à l'échelle départementale,
  - Fixation d'un jour dans l'année pour une foire aux encombrants devant la porte, surtout en milieu urbain + création d'un réseau d'échanges
  - Agents de déchèteries ramassent ensuite les objets n'ayant pas été récupérés
  - Mme Marquis cite l'exemple de l'agglomération de Montpellier qui réalise des collectes solidaires en partenariat avec 2 acteurs de l'économie sociale et solidaire : ERCA et Emmaüs,
  - Envisager la mise en place de conteneurs maritimes pour stocker les déchets à récupérer afin d'optimiser les transports

M Llinas indique qu'il s'agit d'actions de prévention

- Autres pistes
  - Valorisation des inertes : par concassage
  - Déchets verts : mise en place de grosses bennes, broyage (lien avec atelier du 5 février)

##### Conditions d'accueil pour les professionnels : seulement 8 déchèteries payantes

- Harmonisation des conditions d'apports et de facturation
- Défaut de sensibilisation et de mobilisation citoyenne des professionnels : cas d'apport des déchets en déchèterie avec carte d'un particulier
- Nécessité d'information et de sensibilisation des professionnels

### **Sous-groupe n°3 -**

#### Moyens de valorisation des encombrants

Il faut prévoir la formation d'un gardien remplaçant

Une caractérisation d'une benne tout venant de déchèterie a été réalisée en 2012 (sur une collectivité hors du département qui devait tester le tri des meubles) : elle a mis en évidence que 30% du gisement aurait dû se retrouver dans d'autres bennes vers des filières de valorisation.

Il est nécessaire de bien orienter les déchets dans les conditions actuelles de fonctionnement. Les gardiens peuvent être débordés par l'arrivée de plusieurs personnes en même temps ce qui limite les contrôles et l'efficacité du tri.

#### Conditions d'accueil pour les professionnels

Tarification des professionnels : il existe une charte mais est-ce que l'on a les moyens pour l'appliquer. Est-ce que le Plan peut imposer ?

Sandrine Rosset indique que le plan ne peut pas l'imposer.

Mme Payet note le problème de traçabilité des déchets, les Bordereaux de suivi de déchets ne sont pas fournis aux entreprises qui viennent déposer en déchèteries.

Pour Mme Julien, harmoniser de la même façon l'accès en déchèterie conduirait, si l'on fait payer les professionnels, à des pratiques de dépôts sauvages

Laurent Linas indique que la déchèterie ne peut pas fournir d'attestation de la bonne filière de traitement des déchets déposés s'il n'y a pas de système de facturation en place.

### **QUESTION N° 4 :**

#### **Quelles pistes d'optimisation pour mieux séparer et plus valoriser la fraction sèche des déchets sur le Centre départemental de traitement des ordures ménagères ?**

Il n'y a pas véritablement de piste d'optimisation. En effet l'équipement industriel existant permet une bonne séparation de la fraction sèche. Le problème réside dans les filières aval de valorisation. A l'heure actuelle on est capable de séparer des flux que l'on ne sait pas encore recycler. En 2012, il y a eu des difficultés pour valoriser la fraction combustible de substitution au niveau de l'industrie cimentière.

La présence de déchets indésirables dans le flux entrant peut entraîner des risques de casse des équipements. Les indésirables sont principalement des gros textiles, bâches, ficelles. Le syndicat travaille auprès des agriculteurs pour éviter la présence de ces déchets.

Un des problèmes rencontrés pour la valorisation de la fraction sèche en cimenterie est le taux d'humidité trop élevé. Ce problème va être résolu par la mise en place de la valorisation du biogaz de l'installation de stockage. La chaleur va être récupérée et de l'air chaud va être soufflé sur les déchets pour les sécher

Pour les débouchés des plastiques, de nouvelles filières vont se développer si l'extension des consignes de tri actuellement en test est étendue à tout le monde

L'outil existant est performant et les voies d'optimisation sont limitées, si ce n'est travailler sur la qualité de l'entrant (pour éviter les pannes) et sur les débouchés en matière de valorisation.